

A

Accidents

«Comment comprendre que Dieu permette des accidents dans lesquels des innocents sont touchés?»

Nous sommes interloqués lorsque des enfants, des handicapés ou des jeunes sont touchés de plein fouet par un accident, par la maladie ou la mort. Cela nous semble injuste. Ils n'ont rien fait pour mériter cela. Ils avaient la vie devant eux ; pourquoi ont-ils été arrêtés ? Notre sens de la justice se rebiffe lorsque des innocents semblent payer à cause d'autres. Où est Dieu dans ces circonstances ?

G. Tischhäuser explique que Dieu est si grand qu'avec notre seule intelligence nous ne pouvons comprendre ni sa nature ni sa manière d'agir. Un Dieu que nous pourrions comprendre serait à notre mesure, et donc impuissant à nous aider dans nos difficultés. Est-ce que cela signifie qu'il agit arbitrairement ? Les lois de la nature nous enseignent que c'est un Dieu d'ordre et d'harmonie.

Dieu s'est révélé en Jésus-Christ comme un Dieu d'amour qui voudrait sauver tous les hommes – sans les violenter. Et pour prouver son amour, il a chargé l'homme le plus innocent que la terre ait porté de notre faute à tous, le laissant mourir sur une croix. Jésus attend même de ses disciples qu'ils donnent leur vie pour leurs frères. Il dit que ce chemin de la souffrance injuste, de la mort innocente est celui de la fécondité : «Vraiment, je vous l'assure : si le grain de blé que l'on a jeté en terre ne meurt pas, il reste un grain unique. Mais s'il meurt, il porte du fruit en abondance» (Jn 12.24). La souffrance et la mort innocentes de Jésus, qui ont porté des fruits abondants, nous donnent l'espoir que nos souffrances et notre mort innocentes porteront aussi leur fruit. Et nous pouvons laisser Dieu juge de l'innocence.

De plus, tous les accidents et toutes les catastrophes nous rappellent que nous ne tenons pas notre vie dans nos mains, mais que nous sommes jour après jour et heure après heure dépendants de notre Créateur. Il s'agit donc de reconnaître sa seigneurie sur nous. (D'après *L* n° 40).

Peut-on parler de prédestination dans des cas d'accidents dus à des fautes personnelles ?

G. Tischhäuser dit que ce serait une malheureuse façon de parler si l'on attribuait à la prédestination

un accident survenu à un alpiniste téméraire. On comprend sous *prédestination* une décision prise par Dieu avant la fondation du monde en vue de notre salut. D'après l'Écriture, il n'existe pas de prédestination à la perte. Par contre, des jugements sont prédits aux hommes rebelles (voir les trois «livrés» de Rm 1.24, 26 et 28).

1 R 22.1-40 nous raconte comment l'Éternel permit que Josaphat soit séduit par des prophètes de mensonge pour aller avec Achab attaquer Ramoth en Galaad où il perdra la vie. Pourtant, il l'avait fait prévenir par le prophète Michée qu'il ne reviendrait pas sain et sauf, mais Josaphat s'obstina et partit avec Achab. Était-ce la volonté de Dieu qu'il s'engage dans cette aventure risquée ? Certainement pas, et il l'avait clairement fait savoir à Josaphat, mais il ne l'a pas empêché de suivre son propre esprit orgueilleux. Il est donc possible que Dieu permette un accident même mortel dû à une faute personnelle, mais dans tous ces cas, il aura suffisamment averti la personne concernée auparavant. Cela ne met pas en cause le salut éternel de la personne ainsi jugée.

De toute manière, ce que dit Esaïe reste vrai : « que du soleil levant jusqu'au soleil couchant, tout homme sache que tout, sauf moi, n'est que néant, que je suis l'Éternel et qu'il n'y en a aucun autre. J'ai formé la lumière et créé les ténèbres, je donne le bonheur et je crée le malheur. Oui, c'est moi, l'Éternel, qui fais toutes ces choses » (Es 45.6-7), et Amos : « Un malheur viendra-t-il frapper une cité à moins que l'Éternel en soit l'auteur ? » (Am 3.6). « Selon tes ordres, tout subsiste aujourd'hui, et tout, dans l'univers, se tient à ton service » (Ps 119.91). (D'après *L* n° 42).

Action Biblique

Comment se sont constituées les Églises Action Biblique ?

L'Église Action Biblique de St-Imier (Suisse) a rédigé sur Internet une présentation de son histoire (approuvée par l'Association des Églises Action Biblique). Nous la reprenons telle quelle :

Quand Dieu appelle une personne ou une œuvre, il le fait en vertu d'un plan. Nous puisons dans le passé un enseignement, une orientation et un encouragement. Ce que Dieu a fait est le gage de ce qu'il peut encore accomplir. De même que le patrimoine d'une

famille et d'une nation doit être connu et honoré, il est vital que celui d'une œuvre de Dieu le soit. Nous en voulons pour preuve les paroles du psalmiste : « Mon peuple, écoute mes instructions ! Prête l'oreille aux paroles de ma bouche ! J'ouvre la bouche par des sentences, je publie la sagesse des temps anciens. Ce que nous avons entendu, ce que nous savons, ce que nos pères nous ont raconté, nous ne le cacherons point à leurs enfants ; nous dirons à la génération future les louanges de l'Éternel, et sa puissance, et les prodiges qu'il a opérés » (Ps 78.1-4).

L'histoire de l'Action Biblique correspond à trois phases : celle de sa naissance, celle de son affermissement et celle de son extension. Nous voulons en résumer les grandes lignes.

1. Naissance (1901-1924)

Le germe de l'Action Biblique remonte à la conversion de son fondateur, Hugh E. Alexander (1884-1957), en 1901, puis à l'épanouissement de sa vocation.

1904-1906

Les jalons de cet épanouissement sont le stage de deux ans à l'Institut Biblique de Glasgow et le réveil du pays de Galles. Pendant cette période s'affirment le besoin irréprensible du témoignage, la vision missionnaire et l'engagement dans le combat pour la foi. Ces trois lignes de force de sa vocation correspondent aux trois impératifs contenus dans Ac 1.8, Gn 13.14-15 et Jr 1.18-19.

1906-1913

Le prolongement de cet épanouissement se manifeste par sept années d'étude approfondie de l'Écriture et de prières persévérantes à Coligny, près de Genève. A cette époque s'amorcent un travail parmi les enfants, des cours de culture biblique dispensés aux adultes et la prédication publique du salut en Jésus-Christ. Des campagnes d'évangélisation sont entreprises dans l'Est de la France, le Gard, la Drôme et la Haute-Loire, sur l'invitation de pasteurs de l'Eglise Réformée.

1913-1918

L'année 1913 marque le début de campagnes d'évangélisation en Suisse romande, où éclate le réveil qui engendre les vocations de ceux et de celles qui constituent la première génération de l'Action Biblique. Bien que H.-E. Alexander n'ait pas l'ambition de créer une nouvelle dénomination, il constate que le terrain spirituel de certaines Eglises n'est pas propice au développement des jeunes convertis, et que l'on ne peut livrer ces âmes aux effets nocifs de la théologie libérale. Dès 1914 paraît le mensuel *Le Témoin*, journal de l'Alliance Biblique, qui s'affiche

d'emblée comme un organe de défense de la foi. En 1916, la brochure intitulée *I-Kabod* (cp. 1 S 4.1-22) prend position de manière tranchée, en dénonçant et condamnant vigoureusement ce que l'on appelle la *nouvelle théologie*, et qui n'est rien d'autre que la négation des faits qui font la force du christianisme : inspiration, inerrance et autorité des Écritures, divinité de Jésus-Christ, Parole éternelle faite chair, expiation par le sang de la croix, résurrection corporelle, glorification à la droite du Père et retour en gloire.

En même temps, H.-E. Alexander ouvre, à Genève, la première Maison de la Bible qui a pour enseigne :

Dépôt des Saintes Écritures et Bureau des publications de l'Alliance Biblique.

La parution d'*I-Kabod* suscite une recrudescence d'opposition religieuse. Les convertis sont regroupés et édifiés solidement dans la foi biblique ; ce qui prépare le moment où l'Alliance Biblique va devenir l'Action Biblique.

1919-1924

H.-E. Alexander a le désir d'ouvrir la première Ecole Biblique de langue française, et il prie à ce sujet pendant treize ans. Ses prières sont exaucées en 1919, au Ried sur Bièvre, grâce à la mise à disposition d'une propriété par la famille du peintre Paul Robert. Cinq sessions s'y succèdent, qui voient le départ de colporteurs bibliques et d'évangélistes. De nombreux élèves s'établissent à l'étranger, dans leur profession, en vue d'y témoigner de leur foi.

En 1924, l'opposition religieuse, exacerbée, tente, en agissant sur les autorités civiles, d'obtenir l'expulsion de H.-E. Alexander du territoire helvétique. Mais quand son innocence est reconnue, la manœuvre échoue. « L'arme forgée » contre l'embryon de l'Œuvre est « sans effet » (cp. Es 54.17). Ce moment douloureux va contribuer à l'affermissement de ce qui est né d'en haut et que les hommes n'ont pu détruire (cp. Ac 5.38-39).

2. Affermissement (1924-1940)

Nous avons dit quels sont les effets de la prise de position théologique de H.-E. Alexander : délimitation des camps et regroupement de ceux qui ont voulu rester fidèles à la Parole de Dieu. Sans ce point de départ précis, l'Action Biblique n'existerait pas. Tout au long de son ministère, le fondateur manifeste une attitude théologique sans la moindre équivoque. Cela s'exprime clairement face au rationalisme, au pentecôtisme et plus tard au néo-modernisme et à l'œcuménisme.

Sur le plan interne, le fondateur veut savoir sur qui il peut compter (cp. Jg 7.1-8). Dans ce but, il rédige le *Manuel d'instruction pour les membres de*